

CAFÉ PÉDAGOGIQUE

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ... À CONTRE-COURANT !

ORGANISATEUR

ATELIER CANOPÉ 88



LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

2 rue de Nancy
88000 Épinal
Contact : 03 72 34 60 79
Site : www.espace-eic.fr

PARTENAIRE

LE MUSÉE DE L'IMAGE

42 quai de Dogneville
88 000 ÉPINAL
Contact : 03 29 81 48 30
Site : www.museedelimage.fr



LE THÈME DE LA RENCONTRE

À l'instar de l'imagerie populaire qui éduquait les enfants par des histoires de vilains garnements, des modèles à ne pas imiter, ce café vous propose **d'enseigner les valeurs de la République à partir de contre-exemples, tous issus des collections du Musée de l'image à Épinal.**

Les étudier permet de comprendre que les valeurs de la République n'ont pas toujours été partagées par toute la population et qu'elles sont le fruit d'une lutte, d'un progrès social.

LE MUSÉE ET SES COLLECTIONS

Créé en 2003, le Musée de l'image abrite l'une des plus importantes collections d'images populaires. En questionnant les thèmes de sa collection, en les mettant en perspective, le musée s'est donné pour objectif de sensibiliser notre regard à la lecture d'images, d'hier et d'aujourd'hui.

LES INTERVENANTS

- > Delphine Mangeot, médiatrice de ressources et services « formation » à Canopé et
- > Aude Terver, chargée des publics au Musée de l'image | Ville d'Épinal
- > en compagnie de Virginie Giraud, professeur-relais, et Maeva Bonfanti, volontaire en service civique.

LE SOMMAIRE

Dans ce document, vous trouverez pour chaque valeur républicaine abordée :

L'image des collections

- > son contexte de création
- > les pistes de réflexion à engager avec vos élèves (la formulation reste à adapter au niveau de compréhension de votre groupe)
- > le lien avec le thème abordé

La valeur, en quelques mots

- > sa définition
- > son évolution dans l'histoire
- > la proposition d'une activité de prolongement en classe

BONNE LECTURE À TOUS !

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE CADRE SCOLAIRE

Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 - art.2 :

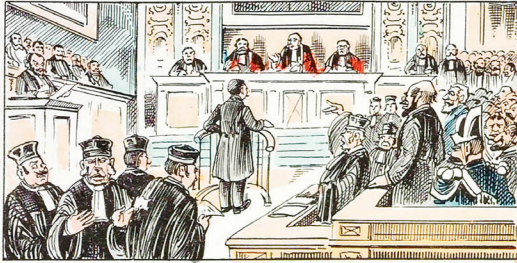
« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre [...] d'exercer sa citoyenneté. »

L'École doit transmettre aux élèves l'ensemble des valeurs républicaines à travers ses enseignements, la vie scolaire et l'ensemble des actions éducatives qu'elle porte.

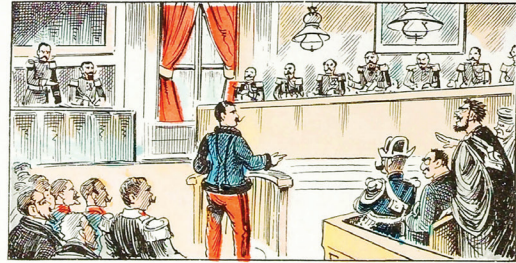
L'École transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité. Les élèves étudient les grands textes qui les fondent. Il appartient à l'ensemble des adultes qui interviennent auprès des élèves dans l'exercice de leurs fonctions de faire partager ces valeurs.

FICHE THÉMATIQUE 1 - LA LIBERTÉ

Élections Législatives de 1902 SI VOUS ÊTES UN VRAI FRANÇAIS,



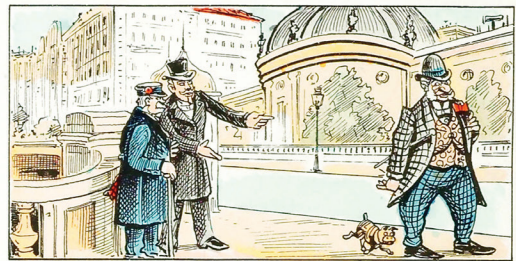
Ne votez à aucun prix ni pour les Panamistes, ni pour ceux qui les ont protégés.



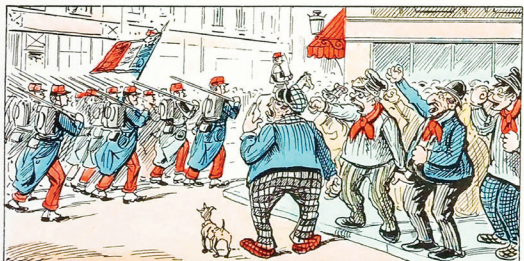
Ne votez à aucun prix pour les candidats Dreyfusards, défenseurs d'un traître juif justement condamné **deux fois** par le Conseil de Guerre.



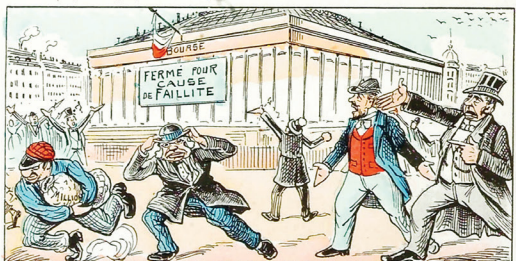
Ne votez à aucun prix pour les entrepreneurs de grèves qui se font des rentes sur les dos des travailleurs.



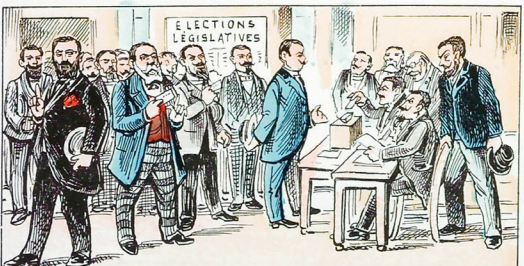
Ne votez à aucun prix pour ceux qui ne voient dans la glorieuse Légion d'Honneur qu'une monnaie courante pour payer les bijoux et les robes de leurs femmes.



Ne votez à aucun prix pour les Sans-Patrie qui prèchent la haine du glorieux Drapeau et insultent notre armée en présence d'un ennemi menaçant.



Ne votez à aucun prix pour les Juifs ou les Francs-Maçons qui nous pillent, et se sauvent ensuite à l'Étranger avec nos économies.



Votez tous pour les candidats honnêtes et sincères qui défendront à la Chambre la France et la République.

ÉLECTEURS
Vous voterez tous pour
**LE CANDIDAT ANTI-FRANC-MAÇON
& ANTI-DREYFUSARD!**
Vive la République Française!

GLUCQ, 75, Avenue de la Grande Armée, PARIS -- Propagande Politique et Industrielle par l'Image populaire

L'IMAGE DES COLLECTIONS
Élections législatives de 1902. Lithographie éditée en 1902 par l'imagerie Pellerin, Épinal.

EN BREF - En 1902, le dessinateur de presse Glucq contacte l'imagerie Pellerin pour imprimer une affiche anti-

républicaine. Cette image existera en plusieurs versions et, sur certaines, le slogan « Vive la République Française ! » sera remplacé par le nom d'un candidat : Georges Bonnamour (chroniqueur judiciaire de l'Écho de Paris connu pour ses positions nationalistes et antisémites) ou encore Lefebvre, candidat que l'Histoire ne retiendra pas...

L'IMAGE DES COLLECTIONS

EN QUESTIONS

- > Qui sont les destinataires de cette image ? Quel est son objectif ?
- > Est-ce que l'image laisse une marge de pensée aux lecteurs ? Comment est-ce visible ?
- > Cette propagande met-elle en avant des idées, un parti politique ? Ou se base-t-elle sur le rejet de plusieurs cibles de la population ?
- > **Avec quelles valeurs de la République actuelle est-elle en accord, en contradiction ?**
(discrimination, absence de fraternité, d'égalité, de laïcité et de liberté d'opinion dans le message diffusé)

> Quelles sont les libertés actuelles que cette image ne respecte pas ?

(liberté d'association et droit de grève / liberté de déplacement des étrangers / liberté de culte / liberté d'expression)

- > Pourquoi ne peut-on pas parler ici de liberté d'opinion et d'expression ? Quelle est la limite de cette liberté ?

CQFD

Si l'image appelle au vote, acte démocratique par excellence, il s'agit avant tout d'une image de propagande qui impose son message au lecteur par des phrases très directives, le privant ainsi de sa liberté d'action. Elle défend une forme toute relative de République basée sur la stigmatisation et

la discrimination de plusieurs parties de la population. On pourrait alors évoquer la liberté d'opinion de cette image : chacun est en effet libre de penser ce qu'il souhaite et de l'exprimer... Mais ici, c'est bel et bien un message d'intolérance qui est diffusé.

Cette image porte atteinte à plusieurs personnes en les jugeant inférieures aux « vrais français » et en les privant de leur liberté d'association, de déplacement et de culte... Ne dit-on pas souvent que la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres ?

LA LIBERTÉ EN QUELQUES MOTS

De façon générale, la liberté est un concept qui désigne la possibilité d'action ou de mouvement, un état où le sujet n'est pas l'objet de contraintes. Cette valeur apparaît dès la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789* qui la définit ainsi : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. » Cette liberté de « pouvoir faire » implique également

le « pouvoir penser » ou, plus exactement, la liberté d'opinion et d'expression. En ce sens, le texte de référence précise donc que « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits le plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire et imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. » Par exemple, sous prétexte d'une liberté d'expression, on ne peut inciter à commettre des actes illégaux, diffamer des personnes, avoir des propos racistes...

AU FIL DE L'HISTOIRE

Dans la continuité de cette liberté, mais de manière plus tardive,

s'instaurera la liberté de la presse qui, depuis la loi du 29 juillet 1881, fait de la France un des pays où la liberté d'expression est la mieux garantie. Les syndicats seront quant à eux rendus possibles à partir de 1884, la liberté d'association sera soutenue par la loi de 1901 et enfin, la liberté de culte se précise dès la loi de 1905 séparant le pouvoir de l'État et de l'Église.

POUR ALLER PLUS LOIN

Être libre, c'est avoir le droit de se déplacer, de s'exprimer, de se réunir, de choisir ses idées politiques et religieuses, de posséder ce que l'on veut. Mais on dit souvent que notre liberté s'arrête où commence celle des autres... Tentez de mettre en images cette définition de nos libertés.

FICHE THÉMATIQUE 2 - L'ÉGALITÉ

№ 194

494

LE MONDE RENVERSÉ.— Die umgekehrte Welte.



L'écolier met le bonnet d'ignorant à son maître et lui donne le fouet.
Der Schüler setzt dem Lehrer die Eselskappe auf, und bestraft ihn.



L'ours fait faire l'exercice à l'homme.
Der Bär macht seinen Herrn tanzen.



La femme monte la garde, et le mari fait la provision du ménage.
Die Frau sieht Schiltwacht, und der Mann besorgt die Haushaltung.



Les chevaux sont dans la voiture et se font traîner par les bipèdes.
Die Pferde sind in der Kutsche, und lassen sich durch ihre Herren Fußhühner.



Les voleurs conduisent le gendarme en prison.
Die Diebstahler führen den Gendarmen in das Gefängnis.



Le cerf va à la chasse et tire sur le chasseur.
Der Hirsch jagt, und schießt den Jäger.



Les chevaux sont maréchaux et ferraient l'homme.
Die Pferde sind Hufeisenschmiede, und beschlagen die Menschen.



Les hommes font la cuisine, et les femmes boivent à leur santé.
Die Männer kochen, und die Weiber trinken auf ihre Gesundheit.



Les animaux font salon, et les maîtres sont en cage.
Die Thieren halten Gesellschaft, und die Herren sind im Käfig.



La maîtresse apporte à déjeuner à la servante.
Die Hausfrau bringt ihrem Magd das Essen.



Les poissons pêchent les hommes à la ligne.
Die Fische fischen die Menschen.



Le lièvre fait cuire l'homme à la broche, et le cerf fait la cuisine.
Der Hase bratet den Koch am Bratspieß, und der Hirsch kocht

Fabrique de PELLERIN, Imprimeur-Libraire, à EPINAL.

L'IMAGE DES COLLECTIONS

Le monde renversé. Xylogravure éditée en 1844 par l'imagerie Pellerin, Épinal.

EN BREF - L'idée d'un monde renversé existe dans les arts depuis le 16^e siècle. Le jeu consiste à inverser les

rapports entre deux termes du monde réel pour produire une image absurde et amusante. Éditées dès le 18^e siècle, les images des *Mondes renversés* ou *Mondes à rebours* puis, un siècle plus tard, *Mondes à l'envers* font partie des thèmes récurrents de l'imagerie populaire, au même titre que les images des *Degrés des âges*, le *Crédit est mort* ou des contes illustrés...

L'IMAGE DES COLLECTIONS

EN QUESTIONS

- > Que se passe-t-il dans chaque situation ? Les vignettes font-elles partie d'une même histoire ou peuvent-elles être lues comme des saynètes distinctes ?
- > Est-ce que ces situations sont toutes drôles, impossibles ou envisageables à cette époque ? Et aujourd'hui ?
- > Comment chaque situation a-t-elle été imaginée ? Quelle est « la recette » de ces images ?
- > Qui sont les duos de chaque situation ? Ont-ils été choisis au hasard ? Quelle relation entretiennent-ils dans le monde réel ?
- > Au milieu de ces situations absurdes, pourquoi avoir mis certaines situations possibles ? Quel est l'intérêt ?

> En inversant chaque duo, revenons-nous à un monde à l'endroit ? Un monde à l'endroit selon l'époque signifie-t-il pour nous un monde « normal » ou « juste » ?

> **Avec quelle valeur de la République actuelle ce thème est-il en contradiction ?**

> Quelles sont donc toutes les inégalités que l'on peut recenser ? La société s'est-elle améliorée depuis ?

CQFD

Dans ces images, il y a souvent un personnage qui commande, punit voire mange... l'autre. Il y a donc un rapport de pouvoir dans un même duo. Mais, comme nous sommes dans un monde à l'envers, les dominants des images sont en fait les dominés de la vie réelle. En inversant à nouveau ces situations, on suppose revenir à un monde à l'endroit,

un monde en ordre et « normal » mais, selon la norme de l'époque. Sur le papier, les *Mondes à l'envers* deviennent des contre-exemples et racontent alors tout ce qui ne doit jamais arriver ! Une femme libérée de ses tâches ménagères est-elle l'égale de l'homme ? Impensable... Au 19^e siècle, certains craignent les changements sociaux et les découvertes scientifiques. Ils voient dans ces images un moyen de se rassurer : toutes ces situations sont à jamais impossibles puisqu'elles se déroulent dans un monde imaginaire ! Cette hiérarchisation de la société et ces rapports de force entre les protagonistes ne sont plus en cohérence avec nos aspirations actuelles de vivre ensemble et d'égalité.

L'ÉGALITÉ EN QUELQUES MOTS

La nuit du 4 août 1789, alors que les campagnes se soulèvent, l'Assemblée nationale vote l'abolition des droits féodaux et de tous les privilèges. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* proclame alors quelques jours plus tard que les hommes « naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Mais comment définir ce terme d'égalité ? Étymologiquement, l'égalité signifie être uni, juste. D'un

point de vue social, l'égalité est le principe qui fait que tous les êtres humains doivent être traités de la même manière, avec la même dignité, qu'ils disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs. On peut distinguer diverses formes d'égalité notamment une égalité morale qui consiste à porter le même regard à tout un chacun ou encore l'égalité civique donc une égalité devant la loi.

AU FIL DE L'HISTOIRE

Les constitutions de 1946 et 1958 ajouteront que cette égalité se fait

sans distinction de sexe, d'origine ou de religion. Une égalité devant la loi donc et aussi devant le suffrage, l'accès aux services et au travail.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'égalité signifie que tous les citoyens ont les mêmes droits, quels que soient leur lieu de vie, leur sexe, leur origine, leur religion, leur façon de vivre... Existe-t-il encore des contre-exemples aujourd'hui à cette définition, dans l'éducation ou l'accès à la culture ? Imaginez un « programme politique » avec des réformes concrètes pour effacer ces inégalités persistantes : moi, président !

FICHE THÉMATIQUE 3 - LA FRATERNITÉ

CRÉDIT EST MORT, LES MAUVAIS PAYEURS L'ONT TUÉ.



Crédit est mort. 2. Vous aurez du son. Renieur de dettes. 5.-Rouge où blanc m'est égal. 4. Prenez garde à vous. Mauvaise foi. 3. Temps présent gagne petit. Il n'est pas seul 6. Mon oie fait tout

CHANSON.

Air : L'argent est un Dieu sur terre.

SANS argent, dans ce bas monde, On ne sait quoi devenir; On crie, on tempête, on gronde; On n'a que du déplaisir; Du bon sens on n'a pas l'ombre, On reste tout interdit, On a l'air rêveur et sombre, Quand on demande du crédit.

Au boulanger je m'adresse, Ayant besoin de secours; Prêt à tomber en faiblesse. Je jeûnais depuis deux jours; Lemot de crédit j'annonce Pour un seul petit pain blanc, Hélas! il me fit

réponse : M. il me faut de l'argent.

Je m'en fus chez la Bouchère, Pour avoir un pot-au-feu : Je lui fit d'un air sincère, De mon triste sort l'aveu. Son air dur me déconforte; Elle me dit brusquement : croyez-moi gagnez la porte, Point de viande sans argent.

J'étais on n'est pas plus triste, Je porte d'abord mes pas Chez mon voisin l'aubergiste, Croyant faire un bon repas, Je lui dépeins ma misère; Au même instant il me dit : j'en suis bien fâché, mon frère, Mais je ne fais pas crédit. Je faisais triste figure; Je marchais

presque nus pieds : Ayant besoin de chaussure, Je fus chez mon cordonnier; Faites-moi crédit, Jérôme, pour 15 jours seulement Pour des souliers mon brave homme, Je n'en vends qu'argent comptant.

Hélas! j'étais dans la crotte, Bien acablé de douleur; Tout transi de froid je trotte Chez un honnête tailleur; J'ai besoin dans ma misère, De veste, culotte, habit; Tremblez, mon frère, Car je fais pas crédit.

J'avais une barbe noire, Qu'on apercevait de loin, Je fus qui pourrait

le croire! Chez le perruquier du coin Rasez-moi, monsieur Gandach : je payerai samedi. Non, je ne puis, maître Eustache, Raser personne à crédit.

Pour avoir une chemise, Un col et mouchoir blanc, Je m'en fus chez la Denise, Ce fut inutilement; plus maligne qu'un vieux singe, Dit-elle, cest un abus : Non sans argent point de linge, De crédit je n'en fais plus.

Je m'en retournai bien vite, Quoi qu'ayant bon appétit, Et je regagnai mon gîte; Je me jettai sur mon lit; Si tôt on frappe à la porte; J'ouvre dans

le même instant, C'est le facteur qui apporte Une lettre et le port franc.

Sitôt j'en fis la lecture; Que je fus joyeux d'abord De voir dans cette écriture Du changement dans mon sort! C'était un riche héritage D'un de mes proches parents, Qui m'a laissé pour partage Plus de de trente mille francs.

Le facteur mu fut propice, Et me prêta deux louis; Après un si bon office; Je partis pour mon pays, J'ai reçu ladite somme; Je pourrai sans contredit Passer pour nu honnête homme, ne demandant plus crédit.

Metz, Imprimerie, Lithographie et Fabrique d'Images de DEMBOUR et GANGEL.

N° 16.

L'IMAGE DES COLLECTIONS

Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué. Xylogravure éditée entre 1840 et 1850 par

l'imagerie Dembour et Gangel, Metz.

EN BREF - Ici, Crédit est représenté par un homme agonisant, tué par ceux qui ne paient

pas leurs dettes : l'artiste « trompeur », le musicien « renieur de dettes » et le maître d'armes de « mauvaise foi ». À l'écart, le rémouleur, en travailleur « honnête », accepte sans plainte ses maigres revenus. Une oie, la bourse au bec, est entourée du jeu de mots « Mon oie fait tout » : monnaie fait tout.

La représentation du thème évolue au cours du 19^e s. Bientôt, avec l'alphabétisation, les images seront remplacées par les mots, beaucoup moins poétiques, « La maison ne fait plus crédit ».

réponse : M. il me faut de l'argent.

Je m'en fus chez la Bouchère, Pour avoir un pot-au-feu : Je lui fit d'un air sincère, De mon triste sort l'aveu. Son air dur me déconforte; Elle me dit brusquement : croyez-moi gagnez la porte, Point de viande sans argent.

J'étais on n'est pas plus triste, Je porte d'abord mes pas Chez mon voisin l'aubergiste, Croyant faire un bon repas, Je lui dépeins ma misère; Au même instant il me dit : j'en suis bien fâché, mon frère, Mais je ne fais pas crédit. Je faisais triste figure; Je marchais

presque nus pieds : Ayant besoin de chaussure, Je fus chez mon cordonnier; Faites-moi crédit, Jérôme, pour 15 jours seulement Pour des souliers mon brave homme, Je n'en vends qu'argent comptant.

Hélas! j'étais dans la crotte, Bien acablé de douleur; Tout transi de froid je trotte Chez un honnête tailleur; J'ai besoin dans ma misère, De veste, culotte, habit; Tremblez, mon frère, Car je fais pas crédit.

J'avais une barbe noire, Qu'on apercevait de loin, Je fus qui pourrait

le croire! Chez le perruquier du coin Rasez-moi, monsieur Gandach : je payerai samedi. Non, je ne puis, maître Eustache, Raser personne à crédit.

Pour avoir une chemise, Un col et mouchoir blanc, Je m'en fus chez la Denise, Ce fut inutilement; plus maligne qu'un vieux singe, Dit-elle, cest un abus : Non sans argent point de linge, De crédit je n'en fais plus.

Je m'en retournai bien vite, Quoi qu'ayant bon appétit, Et je regagnai mon gîte; Je me jettai sur mon lit; Si tôt on frappe à la porte; J'ouvre dans

le même instant, C'est le facteur qui apporte Une lettre et le port franc.

Sitôt j'en fis la lecture; Que je fus joyeux d'abord De voir dans cette écriture Du changement dans mon sort! C'était un riche héritage D'un de mes proches parents, Qui m'a laissé pour partage Plus de de trente mille francs.

Le facteur mu fut propice, Et me prêta deux louis; Après un si bon office; Je partis pour mon pays, J'ai reçu ladite somme; Je pourrai sans contredit Passer pour nu honnête homme, ne demandant plus crédit.

L'IMAGE DES COLLECTIONS

EN QUESTIONS

- > Qui sont les mauvais payeurs qui ont tué Crédit ? Quels objets aident à l'identification de ces personnages ?
- > Quelle est la profession du personnage de l'arrière-plan à gauche ? En quoi s'oppose-t-il aux trois autres ?
- > Selon vous, que représente le bâtiment qui se trouve sur l'image ? Quel pourrait être son lien avec le thème abordé ?
- > Comment expliquez-vous la présence de l'oie sur cette image ? Que symbolise-t-elle ? Pour répondre, observez ce que tient l'animal dans son bec et réfléchissez à la légende 6 « Mon oie fait tout ».

> **Avec quelle valeur de la République actuelle ce thème est-il en contradiction ?**

> Que fait l'État aujourd'hui pour aider les personnes qui ont des revenus irréguliers ? D'où provient l'argent que l'État redistribue ?

CQFD

Dans cette image, le travail reste la valeur de société qui prime sur toutes les autres. Mis en image au travers d'une scène unique, il devient l'occasion de dénoncer par opposition toute oisiveté. Ici, le travailleur, honnête et assidu, est mis en opposition à ceux qui, a priori, ne produisent pas de richesse matérielle : les peintres, les musiciens et les joueurs de carte et/ou militaires selon les versions de l'image.

Ces derniers sont en plus considérés comme étant à l'origine de la faillite de la société. Si aujourd'hui ces fonctions peuvent être perçues comme des métiers à part entière et respectables, à l'époque, ils étaient incompris et servent ici de boucs émissaires. Avec cette situation comme exemple affiché dans les commerces, il était sûrement inenvisageable pour la population de venir en aide aux plus démunis, de leur donner les moyens financiers de poursuivre leur métier. Une conception qui peut nous sembler à distance de nos valeurs actuelles de solidarité et qui va à l'encontre de notre République sociale qui veille à redistribuer les richesses.

LA FRATERNITÉ EN QUELQUES MOTS

De façon générale, la fraternité est un concept qui appartient à la sphère des obligations morales et non du droit. C'est un lien d'entraide entre des êtres humains, entre les membres d'une société. C'est lors de la Révolution française que cette notion est entrée dans le langage courant : entre citoyens, le bonjour d'alors se dit « Salut et fraternité ». Pour autant, elle est absente de la Déclaration de 1789. Il faudra attendre 1848 et la constitution

de la Deuxième République pour que cette valeur donne naissance au triptyque Liberté, Égalité, Fraternité.

AU FIL DE L'HISTOIRE

Dès les années 1880, les républicains se sont passionnément divisés sur la question de l'impôt sur le revenu qui consiste à faire prévaloir la solidarité sociale sur le droit de propriété. L'impôt sur le revenu sera finalement voté en 1914. La fraternité dépasse alors le cadre individuel, en mettant chacun à contribution, l'État peut ensuite redistribuer équitablement les ressources et ainsi, depuis 1948, « assurer l'existence des citoyens

nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler ». Les minimas sociaux (RMI puis RSA) sont mis en place dès 1988 et verront encore leur forme évoluer au fil de l'histoire.

POUR ALLER PLUS LOIN

Connaissez-vous la fable de La Cigale et la Fourmi de Jean de La Fontaine ? Et si vous en changiez la fin ? Transformez le cours de l'histoire en intégrant des valeurs de fraternité et un lien de solidarité entre les deux protagonistes de cette histoire...

FICHE THÉMATIQUE 4 - LA LAÏCITÉ



CONSEILS À LA JEUNESSE

Commence toutes tes actions par la prière, et tu réussiras. Prie et travail, et tu ne manqueras de rien. Loue le Seigneur et n'oublie pas ses bienfaits.

L'IMAGE DES COLLECTIONS
École d'enseignement mutuel. Xylogravure éditée entre 1840 et 1855 par l'imagerie Dembour et Gangel, Metz.

EN BREF - Cette planche met en image une scène de l'instruction des enfants à l'école. Aux prémices des premières réformes de l'enseignement, l'image illustre

et popularise le principe de l'enseignement mutuel : un maître enseigne aux élèves les plus âgés qui transmettront à leur tour leurs connaissances aux plus jeunes. Cette pédagogie coopérative est très en vogue en France dans les années 1830-40. Notons pour conclure qu'il n'y a ici que des garçons qui profitent de la séance. Une femme assiste au cours, peut-être une adulte en formation ou une gouvernante...

L'IMAGE DES COLLECTIONS

EN QUESTIONS

- > Où se déroule cette scène ? Quels sont les personnages et les objets identifiables ?
- > S'agit-il d'une situation actuelle ou ancienne ?
- > Quelles sont les différences notables avec une salle de classe aujourd'hui ? (mobilier, décoration...)
- > Selon les pancartes accrochées en salle, quelles sont les disciplines enseignées ?
- > Quel objet est installé derrière le maître ? Existe-t-il encore aujourd'hui dans les écoles ?
- > En lisant le début du texte, à quel autre enseignement l'école est-elle associée ?

> Avec quelle valeur actuelle cette image est-elle en contradiction ?

- > Aujourd'hui, l'école et la religion chrétienne sont-elles toujours liées ? Pourquoi ?
- > Dans quel cadre pouvons-nous pratiquer nos croyances ?
- > Quelle autre valeur de la République est alors préservée par cette distinction entre l'école et la religion ?

CQFD

Dans cette salle de classe, un maître enseigne les savoirs élémentaires tels que les mathématiques, le français et la géographie, le tout selon le principe de l'enseignement mutuel. À ces enseignements s'ajoute l'instruction chrétienne, inhérente à

l'éducation des enfants du 19^e siècle. Toute leçon débute alors par une prière et chaque salle de classe est ornée d'un crucifix. Si l'illustration ne met pas clairement en exergue l'éducation religieuse, le texte qui l'accompagne le fait de manière plus explicite. La pratique religieuse, et plus précisément catholique, restera intégrée au cadre scolaire français jusqu'à la loi de 1882. Cette loi inscrira définitivement l'école publique dans un cadre laïc et reléguera les pratiques religieuses au cercle familial et ce, pour préserver la liberté de culte de chacun et rendre l'école accessible à tout un chacun, quelle que soit sa croyance.

LA LAÏCITÉ EN QUELQUES MOTS

La laïcité se base sur le principe d'impartialité et de neutralité de l'État à l'égard des confessions religieuses. Si elle est aujourd'hui une règle générale dans notre pays, elle tire ses premières origines dans les réformes scolaires de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique : l'école primaire publique devient gratuite le 16 juin 1881, son enseignement sera laïc et la scolarisation obligatoire à partir du 28 mars 1882. La laïcité à l'école, selon Jules Ferry, « se caractérise par deux dispositions [...] d'une

part elle met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier (idée défendue par une religion), d'autre part elle y place au premier rang l'enseignement moral et civique. L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Église, l'instruction morale, à l'école. »

AU FIL DE L'HISTOIRE

La loi de 1905 sur la séparation de l'Église et l'État étendra l'application de la laïcité à l'échelle de toute la société : « Art 1^{er} : la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. Art. 2.- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne

aucun culte. » Elle assoit ainsi l'idée que chacun est libre de choisir sa religion ou de ne pas en avoir. En mars 2004, une loi s'ajoute enfin au cadre scolaire concernant les signes religieux : « Art. L. 141-5-1. Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. »

POUR ALLER PLUS LOIN

Après une recherche autour des symboles religieux existants, tentez de créer un symbole de la laïcité qui ne reprendra aucune forme existante !

FICHE THÉMATIQUE 5

- LE PROGRÈS DES VALEURS -

Nouvelle Imagerie d'Épinal. **AUTREFOIS & AUJOURD'HUI.** ★ N° 494.

Vignette 1: Vous allez tous me suivre, m'entendez-vous ? Je sais où il y a des nids, vous monterez sur les arbres ; j'ai une jolie cage, les jeunes seront peut-être et la moitié des œufs pour vous.

Vignette 2: M. Hector, vous voulez toujours nous conduire selon votre bon plaisir ; ça ne nous va que tout juste. Comptez donc un peu avec nous, peut-être que nous pourrions mieux nous entendre.

Vignette 3: Il y a Eugène, dont la maman est protestante ; moi, je ne veux plus à cause de cela que nous l'acceptions dans nos jeux.

Vignette 4: Que nous racontez-vous là, M. Bénédict ? c'est encore pour vous moquer de nous ; tant pis si vous ne le voulez pas ; Eugène est un bon camarade et nous l'aimons bien tous.

Vignette 5: Montre voir ? Je suis sûr que tu as encore des fautes dans ta narration ; si je ne te les corrige pas, elle ne ressemblera pas à la mienne, et tu es sûr que tu seras encore le dernier.

Vignette 6: Mais, Jules, tu es libre et moi aussi, de traiter notre sujet religieux comme nous l'entendons, chacun de notre côté ; toutefois je te remercie.

Vignette 7: Vous ne savez pas que les parents de Mélanie ne sont mariés qu'à la Mairie ? nous ferions bien, si vous voulez m'en croire, si gentille qu'elle soit, de ne la fréquenter que bien rarement.

Vignette 8: Ma foi ! Mademoiselle, cela ne nous regarde pas. D'ailleurs cela ne les empêche pas d'être bons, aimés et respectés de tous ceux qui les connaissent.

Vignette 9: Dis donc, Julie, maman peut bien nous faire du linge, elle serait bien soignée d'en faire pour Jules ; il doit être soldat, qu'en ferait-il ? Donc, il n'en n'a pas besoin.

Vignette 10: Tu n'as pas bon cœur, Agrippine ; Jules peut un jour se marier ; et puis, du reste, je ne vois pas pourquoi il n'aurait pas ça part, aussi bien que nous.

Vignette 11: Ton père est terrassier ? — Oui. — Et ton grand-père ? — Il était journalier. — Et toi ? — Je porte le coucou. — Aurais-tu, par exemple, l'ambition de devenir maçon ?

Vignette 12: Peut-être mieux que cela, sans vous offenser ; tant mieux pour vous, si vos aïeux ont vu le jour avant vous, dans un temps où, de père en fils, on n'avait pas le choix d'une profession.

Vignette 13: Eh ! Eh ! mon père et mon grand-père ont été élevés chez les RR. Pères, c'était le bon temps ; aujourd'hui, il faut piocher comme des nègres pour conserver un rang un peu convenable.

Vignette 14: Ah ! bien nous sommes bien contents, nous ; nos mois d'école sont à la portée de tout le monde ; notre instituteur nous a assurés, qu'en travaillant nous arriverons toujours à une position honorable.

Vignette 15: Dis donc, Arthur, comprends-tu que M. le curé ait eu un procès-verbal pour délit de chasse, et qu'il ait été condamné en police correctionnelle ?

Vignette 16: Soit ! c'est fâcheux sans doute ; mais tu n'ignores pas que, de son temps, il y a eu des lois et une justice, même pour ceux qui ont la prétention de s'en passer.

Imp. Lith. OLIVIER PINOT édité à Épinal. Déposé P.V.

L'IMAGE DES COLLECTIONS

Autrefois et aujourd'hui. Lithographie éditée entre 1875 et 1888 par l'imagerie Pinot, Épinal.

EN BREF - En 1861, l'imprimeur Pinot s'installe à Épinal et entre en concurrence avec l'imagerie Pellerin. Cette proximité incite les deux imagiers à renouveler

leurs catalogues et, de ce fait, à inventer des thèmes plus modernes, en accord avec les valeurs d'une République qui s'annonce. Le plus inventif l'emportera ! Pendant un temps, il s'agira de Pinot mais après quelques années d'existence, l'imagerie Pinot cessera son activité. En 1888, Pellerin rachète son fonds iconographique et réimprime les images à son compte...

CQFD

Les vignettes de cette planche fonctionnent en duo : la situation d'autrefois n'est plus d'usage, la situation d'aujourd'hui (le « aujourd'hui » étant à relativiser) sert de nouveau modèle à suivre.

Cet avant/après permet aux lecteurs de comprendre et d'adopter les nouvelles valeurs de leur République.

Par cette planche, l'imagier Pinot a su s'adapter à la société et aux pensées de son époque. De tout temps, l'image populaire a été le reflet de la société qui l'a créée... incluant ainsi ses possibles défauts et ses pensées, perfectibles de notre point de vue actuel. Il ne faudrait pas alors croire que toutes les images populaires diffusent sciemment des propos passésistes. C'est peut-être par innocence, méconnaissance ou volonté de plaire au plus grand nombre que, parfois, des erreurs de pensée apparaissent à travers elles. Nous avons l'avantage de pouvoir prendre un certain recul par rapport aux messages qu'elles diffusent et de pouvoir ainsi les remettre en question et en perspective...



Il y a Eugène, dont la maman est protestante : moi, je ne veux plus à cause de cela que nous l'acceptons dans nos jeux.



Que nous racontez-vous là, M. Bénédic ? c'est encore pour vous moquer de nous ; tant pis si vous ne le voulez pas ; Eugène est un bon camarade et nous l'aimons bien tous.

L'IMAGE DES COLLECTIONS

EN QUESTIONS

> S'agit-il d'une seule et même histoire ? Certaines vignettes peuvent-elles être néanmoins lues ensemble ?

> Au regard du titre, comment fonctionne chaque duo ?

En vous reportant aux vignettes 3-4, 9-10 et 15-16 :

> Quelles sont les différences entre la situation du passé et celle du présent ?

> Les situations « d'autrefois » appartiennent-elles vraiment au passé ? Certaines sont-elles toujours d'actualité ?

> Quelles valeurs de la République retrouvez-vous dans chacune des situations « d'aujourd'hui » ?

> Certains comportements ou dires « d'autrefois » vous choquent-ils ?



Dis donc, Julie, maman peut bien nous faire du linge, elle serait bien soignée d'en faire pour Jules ; il doit être soldat, qu'en ferait-il ? Donc, il n'en a pas besoin.



Tu n'as pas bon cœur, Agrippine ; Jules peut un jour se marier ; et puis, du reste, je ne vois pas pourquoi il n'aurait pas sa part, aussi bien que nous.



Dis donc, Arthur, comprends-tu que M. le curé ait eu un procès-verbal pour délit de chasse, et qu'il ait été condamné en police correctionnelle ?



Soit ! c'est fâcheux sans doute ; mais tu n'ignores pas que, de tout temps, il y a eu des lois et une justice, même pour ceux qui ont la prétention de s'en passer.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES - RÉSEAU CANOPÉ -

LE PORTAIL DE RÉFÉRENCE

> WWW.RESEAU-CANOPE.FR/LES-VALEURS-DE-LA-REPUBLIQUE.HTML

QUELLES VALEURS ?

Les valeurs de la République ont d'abord été définies par la devise de la République : « Liberté, Égalité, Fraternité », présente en 1848, puis ornant les bâtiments publics à partir de 1880. Depuis une dizaine d'années, des propositions d'ajout de « laïcité » à la devise sont formulées. L'évolution de la démocratie française a mis également en avant de nouvelles valeurs. Le programme du nouvel Enseignement moral et civique donne la liste suivante des valeurs de la République : « Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations. » Ces valeurs de la République se sont incarnées dans de grands textes de loi, dans des institutions, et se sont exprimées dans des moments privilégiés de notre histoire.

Jérôme Grondeux pour le réseau Canopé

> **VOIR ONGLET « LES VALEURS ET LES NOTIONS » : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, LAÏCITÉ, ABSENCE DE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION**

LES RESSOURCES EN LIGNE

> **VOIR ONGLET « RESSOURCES »**

Éduquer à la Laïcité : La charte de la Laïcité commentée par Abdenour Bidar

Enseignement laïque des faits religieux : Enseigner les faits religieux comme objet de culture et de connaissance.

Des plateformes : « Outils pour l'égalité filles-garçons », « Développer l'esprit critique », « Éduquer contre le racisme et l'antisémitisme », « Réagir face au complotisme »

LES RESSOURCES IMPRIMÉES

